**Assurance privée pour le cancer du sein discrimine**

**Cancer du sein. Le diagnostic et le traitement ont un énorme impact sur chaque facette de la vie d’un victorieux. Dans notre pays, une femme sur huit aura un jour le cancer du sein. Tous les victorieux n’ont pas toujours la chance de pouvoir compter sur leur famille, les amis ou leurs voisins pour les aider. De plus, tout le monde n’a la capacité financière pour faire appel à, par exemple, au service des titres-services. Mais est-ce qu’une assurance complémentaire privée pour tous ceux qui sont touchés par le cancer du sein ou aux organes féminins serait la réponse ? Non, parce que cela individualise l’assurance maladie et crée une discrimination inutile.**

Le principe de l’assurance Femina pour les personnes de 18 à 50 ans : payer chaque mois 4 à 24 € et recevez entre 5 000 et 10 000 € lorsque vous êtes touché par le cancer du sein. Par cette assurance, l’assureur propose, par exemple, de participer dans les frais d’aide-ménagère ou de massages. Avec cette assurance – ce n’est pas un hasard que ce soit durant le mois d’octobre = mois du cancer du sein – la compagnie d’assurance joue directement sur la peur du cancer (du sein).

**Discrimination pour optimaliser les bénéfices**

Quatre victorieux sur cinq ont 50 ans ou plus. Pourtant, à partir de cinquante ans, les femmes ne peuvent plus souscrire une assurance Femina. Vous avez-vous un jour enlever une grosseur bénigne ? Ou avez-vous eu un cancer par le passé ? Si tel est le cas, vous non plus vous ne pouvez pas en bénéficier.

L’assureur ne paie pas non plus pour des interventions préventives. Les femmes qui sont par exemple porteur du gène mutant BRCA ont un plus gros risque de cancer du sein ou des ovaires. Toute personne qui, comme Angelina Jolie, choisit d’opter pour une amputation préventive est exclue. Des victorieux qui ont des tumeurs invasives dans d’autres organes ne peuvent pas faire appel à la prime, tandis qu’il y a justement un risque avec un cancer du sein. Et des victorieux avec des métastases à distance sont également exclus par l’assureur, bien qu’ils soient justement plus touchés par le cancer du sein.

Nous sommes dûment conscients que les assureurs partent de ces constatations statistiques et d’autres pour faire du bénéfice. Cette assurance le fait sans gêne. Il est évident que l’objectif est une optimalisation des bénéfices qui jouent sur la peur de la plus grande cause de décès chez les femmes dans notre pays. Avec ces critères, l’assurance s’adresse à des personnes qui, le plus souvent, ne peuvent en bénéficier.

**L’inclusion doit rester un fondement de la sécurité sociale**

Fondamentalement, ce qui dérange le plus avec cette assurance, c’est la tendance américaine qu’elle représente. Des assurances très ciblées qui assurent en particulier et individuellement : nous ne voulons pas que notre système de santé prenne cette direction.

Depuis la Seconde Guerre Mondiale, la Belgique propose de vaste soins de santé à tous ses habitants grâce à sa sécurité sociale basée sur l’inclusion et la solidarité. Au fil des ans, la sécurité sociale s’est développée et a été corrigée avec des ajouts dans un cadre légal. Il suffit de penser à l’assurance d’hospitalisation. Ce type d’assurance remet justement le principe d’inclusion en question et pire, le mine.

**Le cancer rend pauvre**

Avec la dénomination, le type de cancer que cible l’assureur et les destinations suggérées pour la prime, l’assureur minimalise le débat sur l’aide-ménagère et sur le bien-être pour les victorieux. Mais avec ça ils oublient – consciemment ou inconsciemment – le vrai problème : les frais médicaux trop élevés pour les victorieux.

La sécurité sociale prend en charge la plus grosse partie, mais une recherche démontre que la contribution personnelle d’un victorieux s’élèverait à environ 2 500 à 3 000 €. Par ailleurs, la perte de revenu lors du traitement n’est pas compris dans ces 2 500 à 3 000 euros. Malheureusement, le cliché que le cancer rend pauvre est vraie en grande partie. C’est pourquoi, nous soulignons la nécessité d’un cadre légal pour préserver l’inclusion, l’idée clé de notre sécurité sociale. Nous sommes heureux d’entendre que le gouvernement partage notre point de vue.

Et ainsi la sécurité sociale restera pour ce qu’elle signifie vraiment : fournir une sécurité d’une manière sociale à ceux qui sont touchés par la maladie.

*Heidi Vansevenant*

*Présidente de l’asbl Think-Pink, la campagne nationale de la lutte contre le cancer du sein*